



ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP EN PARTENARIAT AVEC LA CEDEAO

Promouvoir l'Adhésion Universelle au MAEP pour une
Intégration Régionale renforcée entre les pays membres de la
CEDEAO

NOTE CONCEPTUELLE

CÔTE D'IVOIRE

28 -29 Novembre 2016

Table des matières	
0/ Introduction à l'Atelier sur le MAEP dans la CEDEAO	3
I/ Raisons d'être de l'Atelier régional sur le MAEP dans la CEDEAO	4
II/ Objectifs de l'Atelier régional sur le MAEP	4
III/ Pays de la CEDEAO membres du Mécanisme	5
IV/ Contenu du Programme d'activités de l'Atelier régional	6
V/ Lieu et date de l'Atelier régional et nombre de délégués par pays	6
VI/ Conférence exceptionnelle du Panel	7

0/ INTRODUCTION A L'ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP EN CEDEAO

La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) compte quinze pays membres. Ils sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée Conakry, le Liberia, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo. De cette liste, onze sont membres du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP), soit 31,42% du total de pays membres du MAEP en date du 1 Janvier 2016. Ce qui fait dire que la CEDEAO est la communauté économique régionale la plus grosse pourvoyeuse de membres du Mécanisme dans la mesure où ils font 73,33% des pays de la Communauté. De plus, on notera que sur les dix-sept pays membres du MAEP déjà évalués et revus par les Chefs d'Etat et de Gouvernement, six appartiennent à la CEDEAO, soit 35,29% de cet effectif. Ils sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Ghana, le Mali, le Nigeria et la Sierra Leone.

C'est donc en Afrique de l'Ouest où l'on compte le plus grand nombre de pays candidats et promoteurs de la bonne gouvernance sur le continent. Cette découverte donne une dimension particulière à l'Atelier régional sur le MAEP en partenariat avec la CEDEAO qui aura lieu **du 28 au 29 Novembre 2016** en termes de richesse de bonnes pratiques et de leçons apprises.

En plus des recettes qui ont fait le succès des deux précédents ateliers régionaux sur le MAEP, particulièrement celui du Tchad, CEAC (mai 2014), dont le succès fut au-delà de toutes espérances, l'Atelier régional a l'intention d'introduire quelques innovations notables. Elles concernent entre autres :

- (i) La sensibilisation sur la méthodologie de la revue de deuxième génération ; les six pays membres du MAEP de la CEDEAO ayant déjà revus par les pairs pourraient être intéressés à s'engager dans ce type de revue ;
- (ii) Le parrainage des quatre autres pays de la CEDEAO non encore membres du MAEP par certains des pays membres du MAEP déjà revus par les pairs, ceci sur la base du volontariat. On notera que le but ultime de cette proposition de parrainage est d'amener dans un temps court (12 mois) après l'Atelier, les pays non encore membres de la CEDEAO à demander rapidement leur adhésion au MAEP. Dans cette optique, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, la Gambie et le Cap-Vert seront invités à titre d'observateurs à participer aux travaux de l'Atelier et au parrainage proposé de manière volontaire ;
- (iii) Les bonnes pratiques. Les Africains ont besoin d'apprendre les uns des autres. L'Afrique de l'Ouest abonde de bonnes pratiques dans le domaine de la bonne gouvernance que le reste des autres parties du continent pourraient capitaliser au profit du bien-être de leurs populations. L'Atelier régional sur le MAEP voudrait donner la parole à huit pays dont trois non membres du MAEP pour partager avec les autres pays de la Communauté économique régionale une et une seule bonne pratique en matière de bonne gouvernance ;
- (iv) L'information suivie d'échanges sur le processus de revitalisation du MAEP en cours sera également à l'ordre du jour de l'Atelier régional.

I/ RAISONS D'ETRE DE L'ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP EN CEDEAO

Treize ans après sa création, le MAEP compte de nombreuses réussites à tous les niveaux. Elles sont nationales, régionales et locales. Le mécanisme a ouvert et élargi l'espace politique aux débats démocratiques au sein de ses pays membres. Plus important, le Mécanisme a porté la problématique de la bonne gouvernance au sommet des agendas politiques de ses Etats membres. Mais d'un autre côté, on reconnaît de plus en plus que le MAEP souffre d'un déficit de notoriété instantanée et d'image parmi les africains du continent et de la diaspora pour lesquels le Mécanisme prétend travailler pour.

Parmi les points saillants qui semblent structurer les autres défis auxquels le Mécanisme fait face, à la lumière de 13 ans de pratique, il y a lieu de citer :

- Le constat d'une certaine lenteur quel que soit le pays ;
- Le besoin de généraliser l'exercice d'autoévaluation de la gouvernance à tout le continent ;
- La nécessité d'approfondir l'apprentissage par les pairs à tous les niveaux ;
- L'impératif d'insérer le Plan National d'Action (PNA) dans le Plan National de Développement des Etats membres du MAEP mais aussi dans les programmes de travail des Communautés économiques régionales (CER);
- La Promotion de l'appropriation collective du MAEP auprès des sociétés civiles politiques africaines.

II/ OBJECTIFS DE L'ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP DANS LA CEDEAO

La formule d'un atelier régional qui rassemble en même tous les pays membres d'une communauté économique régionale, dans le cas d'espèce, la CEDEAO, est retenue pour trois raisons :

- Promouvoir et améliorer les interactions dynamiques et positives entre les pays membres d'une CER dans le cadre d'un apprentissage collectif par les pairs concernant le MAEP.
- Convaincre les pays qui sont déjà membres du Mécanisme à apprendre davantage sur le Mécanisme afin de lever certaines craintes et de clairement percevoir les avantages liés à leur éventuel réengagement dans le processus du MAEP.
- Inviter des pays de l'Union Africaine appartenant à la CEDEAO et qui ne sont pas encore membres (4 en tout) du MAEP à se joindre au groupe, en qualité d'observateurs, de sorte qu'ils puissent bénéficier de leur présence à cet Atelier régional en CEDEAO pour apprendre sur le MAEP (mandat, principes directeurs, forces et ses défis, le processus du MAEP, ...) et accélérer leurs décisions d'adhésion au Mécanisme.

III/ PAYS MEMBRES DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

La CEDEAO est un regroupement régional de quinze pays créé en 1975. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans tous les domaines de l'activité économique, à savoir l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, la monnaie et les finances ainsi que les questions sociales et culturelles.

Pays de la CEDEAO membres du MAEP	Pays de la CEDEAO Non encore membres du MAEP	Pays de la CEDEAO ayant été revus par les pairs
Bénin	Cap-Vert	Bénin
Burkina Faso	Gambie	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Ghana
Ghana	Guinée Conakry	Mali
Liberia		Nigéria
Mali		Sierra Leone
Niger		
Nigeria		
Sénégal		
Sierra Leone		
Togo		

Tableau : Pays membres de la CEDEAO

IV/ CONTENU PROVISOIRE DU PROGRAMME D'ACTIVITES DE L'ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP

Le programme ci-après proposé n'est qu'indicatif et est donc susceptible d'évoluer dans les prochaines semaines. Ce programme de sensibilisation, de formation et de partage d'expériences comporte six parties :

- Mieux connaître le MAEP : ce que le MAEP n'est pas ; ce que le MAEP est ; les cinq phases du processus du MAEP et ses principaux produits intermédiaires ; méthodologie de recherche de l'autoévaluation de la gouvernance et l'élaboration du Rapport d'autoévaluation ; Plan national d'action préliminaire (PNA) ; le Rapport d'évaluation ; les succès et les défis du MAEP.
- Partage d'expérience par 5 pays membres revus par le Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP. Nous proposons : le Ghana, le Bénin, la Sierra Leone, le Nigeria et le Mali.
- Nouvelle méthodologie pour la revue de base.
- Echanges autour du processus de revitalisation du MAEP.
- Méthodologie relative à la revue de seconde génération.
- Exposé sur les bonnes pratiques en matière de bonne gouvernance par huit pays de la CEDEAO [Côte d'Ivoire ; Liberia ; Sénégal ; Niger, Nigeria ; Cap-Vert ; Guinée Bissau ; Gambie].

V/ LIEU DE L'ATELIER REGIONAL SUR LE MAEP ET NOMBRE DE PERSONNES PAR DELEGATION

5.1 Lieu et date de l'Atelier régional

La République de Côte d'Ivoire propose d'abriter l'Atelier régional du **28 au 29 Novembre 2016** à Abidjan

5.2 Nombre de délégués pris en charge par pays : 2

Les expériences passées en matière d'organisation optimale d'ateliers régionaux indiquent la que la combinaison de trois facteurs est indispensable : (i) un haut niveau de représentation disposant d'un réel pouvoir décisionnel de type ministériel, (ii) une capacité technique effective permettant la mise en œuvre du processus, et (iii) une grande aptitude à disséminer les résultats obtenus au cours de la mise en œuvre du processus, en particulier le Plan National d'Action. Dans cette optique, le Secrétariat du MAEP propose que chaque délégation soit composée de trois personnes : un délégué ayant rang de ministre ou d'un ministre en activité, un technicien ayant une grande familiarité avec les outils du MAEP et un spécialiste en communication.

VI/ CONFERENCE EXCEPTIONNELLE DU PANEL

Il est devenu une tradition qu'un membre du Panel des éminentes personnalités du MAEP vienne faire une conférence exceptionnelle sur un sujet en rapport avec la gouvernance et le développement et en débâte avec les participants. Le thème iconoclaste choisi pour la circonstance cette année est :

« Transformation structurelle et Diversification de l'économie en Afrique. Comment y parvenir concrètement ? ».